

## TARIFS ANNUELS/MENSUELS EXTERNES ET DEMI-PENSIONNAIRES

### CONTRIBUTION & COTISATIONS

#### ◆ Contribution des familles

**6 catégories (A, B, C, D, E, F)** calculées selon le **revenu fiscal de référence** des familles (avis d'impôt 2023 sur les revenus 2022).

☛ **Pour les catégories de A à E** : fournir votre avis d'imposition 2023 sur revenus 2022 (avis reçu entre juillet et septembre 2023)

Catégorie	Revenu fiscal de référence	BTS Gestion de la PME BTS Support à l'Action Managériale	
		Contribution annuelle	Contribution Mensuelle
<b>A</b>	de 0 à 24 000 €	<b>1321.00 €</b>	<b>132.10 €</b>
<b>B</b>	de 24 001 à 36 000 €	<b>1435.00 €</b>	<b>143.50 €</b>
<b>C</b>	de 36 001 à 50 000 €	<b>1608.00 €</b>	<b>160.80 €</b>
<b>D</b>	de 50 001 à 70 000 €	<b>1723.00 €</b>	<b>172.30 €</b>
<b>E</b>	de 70 001 à 90 000 €	<b>1933.00 €</b>	<b>193.30 €</b>
<b>F</b>	Supérieur à 90 001 €	<b>2173.00 €</b>	<b>217.30 €</b>

**ATTENTION** : le tarif tient compte des stages et des départs anticipés. Aucun avoir ne sera accordé pour ces motifs.

PROJET(S) PEDAGOGIQUE(S) cinéma/musée/sorties pédagogiques, interventions, etc ... : 40 € par an et par élève \*

ENVOIS POSTAUX : 8€ par famille \*

FONDS DE SOLIDARITE DE DON BOSCO "Tous unis pour l'éducation" : versement de 5€\*. Si vous souhaitez faire un don avec une déduction fiscale, remplir le coupon ci-joint.

FACULTATIF :

LOCATION DE CASIER SANS CADENAS (cadenas à prévoir) : 30 € pour l'année scolaire \*

COTISATION A.P.E.L. : 21 € pour l'année scolaire \*

\*Montants portés sur la facture annuelle.

#### ◆ Réductions familles nombreuses

Si plusieurs enfants dans les établissements de l'Enseignement Catholique de Thonon (St Joseph et Sacré Cœur).

➤ Remise accordée sur la contribution des familles : 2 enfants : **10 %**    3 enfants : **20 %**    4 enfants et plus : **30 %**

### RESTAURATION – DEMI PENSION prévoir une augmentation entre 8 et 10% pour 2023/24 –information connue en juin

DEMI-PENSION 2 jours		DEMI- PENSION 3 jours		DEMI-PENSION 4 jours		DEMI PENSION 5 jours	
COUT ANNUEL	COUT MENSUEL	COUT ANNUEL	COUT MENSUEL	COUT ANNUEL	COUT MENSUEL	COUT ANNUEL	COUT MENSUEL
<b>490.00 €</b>	<b>49.00 €</b>	<b>736.00 €</b>	<b>73.60 €</b>	<b>980.00 €</b>	<b>98.00 €</b>	<b>1191.00 €</b>	<b>119.10 €</b>

### REPAS OCCASIONNEL

➔ Achat du ticket au service comptable. **Prix du repas : 8.10 €** prévoir une augmentation de 8 à 10% pour 2023/24 : information connue en juin

### REGLEMENT

**Vous choisissez le mode de paiement sur la fiche comptable. Les chèques d'acompte encaissés en juillet viennent en déduction du montant total à payer.**